

Direction générale adjointe Mer, Canaux, Mobilités
Direction des canaux de Bretagne
Service valorisation touristique et développement durable
Personne chargée du dossier : Virginie DELAHAYE
Fonction : Gestionnaire du domaine public fluvial
Tél. : 02 99 84 47 70
Courriel : canauxdebretagne@bretagne.bzh

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances
N° : AC 2025-03-10

Rennes, le 10/03/2025

Objet : Fermeture du chemin de halage

Le Président du Conseil régional de Bretagne,

VU le code général des collectivités territoriales ;
VU le code général de la propriété des personnes publiques ;
VU l'arrêté de Monsieur le Président du Conseil régional de Bretagne en date du 2 juillet 2021 portant délégation de signature à la Cheffe du service valorisation touristique et développement durable ;
VU la demande présentée par l'entreprise KERNE ;
Considérant que des travaux d'abattage d'arbres - Sécurisation halage, biefs NB32 et 34 doivent être réalisés du 11 au 12/03/2025 ;
Considérant que ces travaux sont de nature à porter atteinte à la sécurité des usagers du chemin de halage ;

Arrête :

Article 1 - Prescriptions

L'accès au chemin de halage, rive gauche biefs NB32 et 34 est interdit à tous les usagers.

Du 11 au 12/03/2025

Une signalisation temporaire délimitant le secteur concerné par cette interdiction sera mise en place par l'entreprise KERNE ainsi qu'une déviation (cf.plan).

Cette interdiction ne concerne pas les personnels de la Région Bretagne, (personnels d'astreinte).

Article 2- Publication et information des tiers

Une copie du présent arrêté sera transmise à la commune de Guillac.

Article 3 - Exécution

Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés.

La Cheffe du service valorisation touristique et
développement durable



Véronique VÉRON

Marché : 2023-90556
Bon de commande : R1JN01
Objet Restauration du patrimoine arboré du domaine public fluvial de la Région Bretagne
Titre bon de commande Rognage, abattage et débardage arboré du domaine public fluvial de la Région Bretagne

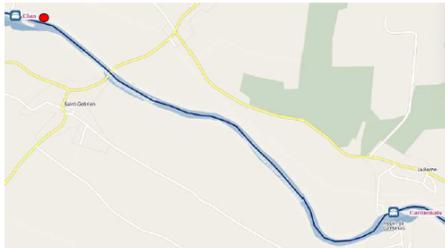


Début de travaux annoncés 11/03/2025
Fin de travaux annoncés 11/03/2025

Description des travaux
Bief 32 (après-midi) Abattage par démontage du Hêtre dépérissant, tout sera laissé sur place en 2 mètres environ
Bief 34 (matin) Abattage par démontage de l'arbre mort, tout sera laissé sur place en 2 mètres environ

Espace vert identification du point de rassemblement
Ligne jaune indication de la déviation

Bief 32 : Carmenais
1 arbre



Bief 34 : Saint Jouan
1 arbre

